

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Fax 05.55.75.69.20

EXTRAIT du Registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

3 JUILLET 2023

Membres :	19
Présents :	12
Représentés :	16
Exprimés :	16
OUI :	
NON :	
Abst :	

L'an deux mil vingt-trois, le 3 Juillet, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 27 Juin deux mil vingt-trois.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Auzemery Laurent, Lavillard Gabrielle, Bruyère Nathalie, Détéienne Aurélien, Sage Pascale, Paola Réaully, Emilie Chauchet, Mahaut Danièle

Absents : Catherine Casimir donne procuration à Gabrielle Lavillard, Pascal Pagnou donne procuration à Jean-Luc Ruaud, Céline Gaspard donne procuration à Laurent Auzemery, Benoît Calomine donne procuration à Laurent Bila, Benjamin Crespy, Jérôme Gouzon, Sébastien Crouzit

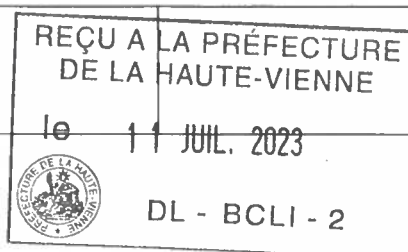
Secrétaire de séance : Pascale Sage

Objet : Subventions aux associations 2023

Nom association	Montant	Ne votent pas/ Membre association	Résultat du Vote
ACCA Nieul	300 €	Jean-Luc Ruaud	15 voix Pour
Amicale Pour les Ecoles	150 €	Emilie Chauchet	15 voix Pour
Cyclo Club Nieul	800 €		16 voix Pour
Cœurs Joyeux 87	150 €		16 voix Pour
Cré'activités	150 €		16 voix Pour
Cré'activités – Atelier enfants	100 €		16 voix Pour
Entente sportive de Nieul Séniors	500 €		16 voix Pour
Entente Sportive – action Jeunes	1 000 €		16 voix Pour
FNATH Nieul	150 €		16 voix Pour
Mémoire Nieul & Alentours	400 €	Danielle Mahaut	15 voix Pour
Nieul d'Boule	150 €		16 voix Pour
Ondes Libres	200 €		16 voix Pour
Retraite Sportive Nieul	150 €		16 voix Pour
Secours Catholique-Relais Nieul	300 €		15 voix Pour et 1 Abstention
Volières Nieuloises	200 €		16 voix Pour
Yoga Nieul	150 €	Pascale Sage	15 voix Pour
Passion Zumba	150 €		16 voix Pour
ANACR	80 €		16 voix Pour
Conciliateurs de Justice en Limousin	50 €		16 voix Pour
TOTAL	4 930 €		

Proposition de la commission Animation, Sports et Culture est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 3 Juillet 2023



Mme la Maire, Béatrice Tricard

